



**HAL**  
open science

# Valeurs politiques et répertoires d'action des Européens

Nathalie Dompnier

► **To cite this version:**

Nathalie Dompnier. Valeurs politiques et répertoires d'action des Européens. Bréchon, Pierre; Gonthier, Frédéric; Les valeurs des Européens, Armand Colin, pp.52-70, 2014, U, 978-2-200-29155-6. halshs-01018673

**HAL Id: halshs-01018673**

**<https://shs.hal.science/halshs-01018673>**

Submitted on 10 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Valeurs politiques et répertoires d'action des Européens

Nathalie Dompnier

En 1963, Gabriel Almond et Sidney Verba proposaient de comparer et de caractériser les cultures politiques de cinq démocraties. Ils distinguaient ainsi une culture politique d'aliénation où la politique institutionnelle est essentiellement subie (Italie), une culture mêlant sujétion et attachement au système politique (Mexique), une culture marquée par un détachement politique en dépit de formes de compétence individuelle (Allemagne), une culture civique participante (Etats-Unis) et une culture civique de déférence (Grande-Bretagne) (Almond, Verba, 1963, chapitre 14). En 1980, les deux auteurs dirigeaient un ouvrage répondant à certaines critiques et mettant en évidence les changements intervenus dans ces modèles culturels, en particulier, pour les pays européens, le déclin de la culture civique en Grande-Bretagne et son déploiement parmi les jeunes générations en Italie et plus encore en Allemagne (Almond, Verba, 1980). Cinquante ans après la publication du premier livre, on peut réinterroger les transformations des rapports au politique et la pertinence de ces modèles. Diverses recherches ont notamment souligné les mutations de la participation et des modalités de l'implication politique, insistant pour les unes sur le déclin de la participation et pour les autres sur ses nouvelles modalités.

On se propose ici de questionner les conceptions de la participation et de les mettre en lien, comme y invitent Almond et Verba, avec le rapport à la politique et au système démocratique. Afin d'éviter de mettre en regard des pays aux caractéristiques politiques trop éloignées, l'analyse est resserrée aux 27 pays membres de l'Union européenne en 2008. Ce chapitre n'entend pas dégager des « cultures politiques » dans la mesure où les enquêtes exploitées dans cet ouvrage permettent seulement de saisir des systèmes de valeurs et non des pratiques. Interroger les phénomènes de participation à travers une enquête par questionnaire peut d'ailleurs sembler problématique. L'objet de l'étude renvoie à des comportements tandis que les enquêtes ne permettent a priori de saisir que des pratiques déclarées. Or, on sait les écarts qui peuvent exister entre la participation effective et le déclaratif. Dans les pays où des élections générales ont eu lieu en 2008, on observe entre le taux de participation aux scrutins et les réponses à l'enquête de la même année des écarts, allant jusqu'à 36 points en Roumanie. Cependant, ce différentiel est en soi un renseignement précieux pour qui souhaite interroger la

valorisation de la participation électorale et la prégnance des normes sociales et politiques qui conduisent à ces sur-déclarations.

D'autres questions peuvent être étudiées dans une même perspective. A propos de cinq formes de participation (signer une pétition, participer à un boycott, prendre part à une manifestation autorisée, participer à une grève sauvage, occuper des bureaux ou des usines), les enquêtés sont invités à indiquer s'ils l'ont déjà fait, s'ils pourraient en venir à le faire ou s'ils ne le feraient jamais, quelles que soient les circonstances. La première possibilité de réponse nous renseigne difficilement sur les comportements politiques. On peut ainsi douter que 9 % des répondants français aient déjà participé à des occupations de bureaux ou d'usines. Cependant cette réponse nous éclaire sur la reconnaissance, la valorisation, le prestige, parfois, dont peuvent bénéficier ces modes d'action. Associée à la réponse suivante – « vous pourriez en venir à le faire » – elle nous renseigne sur l'acceptabilité de ces pratiques<sup>1</sup>. Pour le dire autrement, ces réponses sur les comportements passés ou envisageables, permettent de cerner si les pratiques de pétition, boycott, manifestation, grève sauvage et occupation sont perçues comme légitimes, de manière générale ou dans certaines situations spécifiques.

On peut alors repérer différents « répertoires d'action » (Tilly, 1986, p.541 sq), entendus comme ensembles délimités de modalités de participation possibles. Ces répertoires varient dans une société donnée en fonction de caractéristiques institutionnelles, des moyens d'action des acteurs, des risques de répression..., mais aussi en fonction de la plus ou moins forte légitimité des modalités d'action, qui contribue à définir l'univers des possibles dans le domaine de l'action politique. La participation est-elle partout valorisée ? Les répertoires sont-ils les mêmes dans tous les pays ? Ou bien existe-t-il dans les pays de l'Union des rapports différenciés à la participation ? Après avoir fait le point sur ces ressemblances et dissemblances, on verra dans quelle mesure la politisation et le soutien à la démocratie permettent de rendre compte de ces caractéristiques. En conclusion, on essaiera de proposer un panorama d'ensemble en dégagant une typologie intégrant les conceptions de la participation, la politisation et le soutien à la démocratie.

---

<sup>1</sup> Un tel regroupement des réponses de ceux qui ont déjà eu recours à certains modes d'action et de ceux qui envisagent de le faire était déjà proposé par les auteurs de *Political Action* (Barnes, Kaase, 1979) pour mettre en évidence le « potentiel protestataire » de différents pays.

## **DES CONCEPTIONS DIFFERENCIIEES DE LA PARTICIPATION**

On propose deux échelles de valorisation de la participation, l'une de participation légale (boycott, pétition, manifestation), l'autre de participation illégale (grève sauvage, occupation). La première comporte 4 positions (de 0 pour les répondants qui n'envisagent de recourir à aucune de ces modalités à 3 pour ceux qui considèrent les 3 formes comme légitimes). Par la suite, on retient comme niveau élevé de soutien à la participation légale les positions 2 et 3 de l'échelle. L'alpha de Crombach est de 0,73. La seconde échelle va de 0 pour ceux qui n'envisagent de recourir à aucun des modes d'action illégale, à 2 pour ceux qui considèrent la grève sauvage et l'occupation de bureaux ou d'usines comme légitimes. Dans la mesure où le soutien à ces modes d'action est relativement faible, on retient les positions 1 et 2 comme niveau élevé de valorisation de la participation illégale. L'alpha est ici de 0,71.

### **Des soutiens cumulés aux différentes formes de participation**

Globalement, les niveaux d'approbation sont très variés d'une modalité de participation à l'autre : 75 % des Européens seraient susceptibles de signer une pétition – niveau très proche du vote –, 58 % de participer à une manifestation, 44 % de boycotter des produits, 26 % de se joindre à une grève sauvage et 19 % de participer à une occupation de bureaux ou d'usines. Pays par pays, la hiérarchie des formes d'implication envisageables est quasiment toujours la même. Le caractère illégal des deux derniers éléments doit sans doute être pris en compte dans l'explication d'un décrochage parfois très important entre les niveaux de soutien aux diverses formes de participation. L'exemple de la Suède est éclairant. La pétition y est envisagée par 97 % des répondants, la manifestation par 84 % et le boycott<sup>2</sup> par 83 % d'entre eux. En revanche, seuls 29 % pourraient participer à une grève sauvage et 14 % à une occupation. Dans quelques pays, comme en France, l'écart est moins marqué, 45 % des répondants envisageant le recours à l'occupation de locaux comme mode d'action et 91 % la pétition. Ainsi, les répertoires d'actions envisageables sont plus ou moins étendus selon les pays.

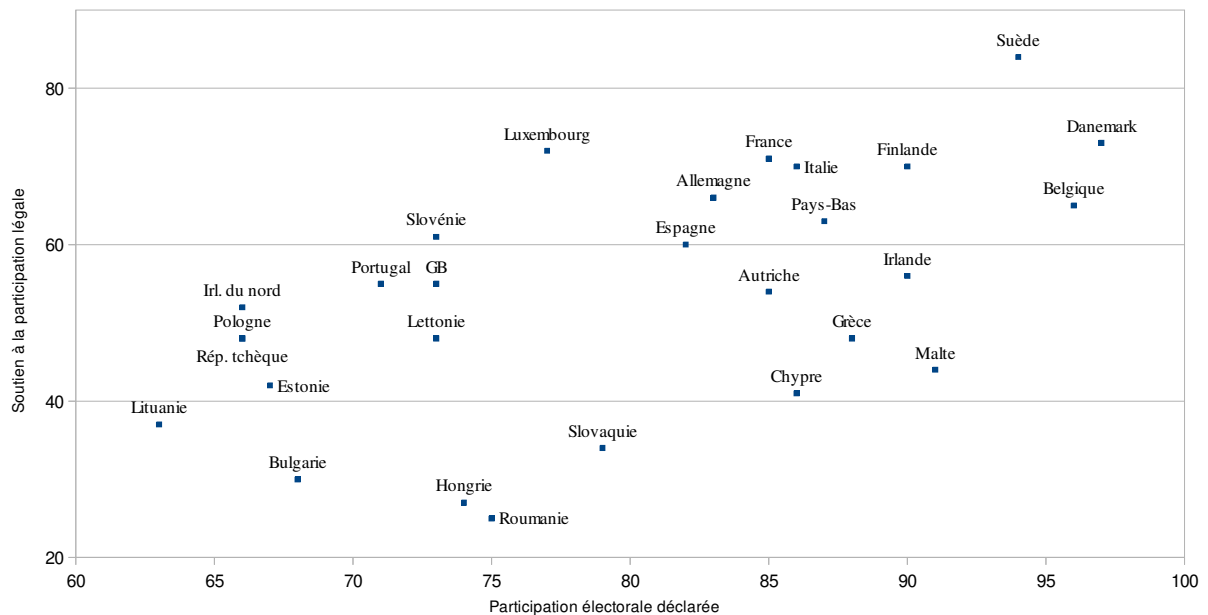
Dans quelques pays, on observe une participation électorale déclarée élevée tandis que les autres formes de participation légale sont peu valorisées (graphique 1) ; c'est le cas à Chypre, en Grèce, à Malte et dans une moindre mesure en Irlande et en Autriche. Une

---

<sup>2</sup> Forme de participation inscrite dans le « répertoire du libéralisme culturel », le boycott est particulièrement développé dans les pays du nord de l'Europe (Bozonnet, 2010)

première interprétation pourrait amener à penser que les enquêtés, dans ces pays, privilégient une forme de participation traditionnelle en démocratie représentative par rapport à des modes d'action moins conventionnels. Cette idée doit être nuancée, en premier lieu parce que le vote est obligatoire dans certains de ces Etats (Chypre, Grèce), ce qui contribue vraisemblablement à renforcer le niveau de réponses affirmatives sur le vote. En second lieu, l'idée selon laquelle cette relative valorisation du vote coïnciderait avec un faible niveau de participation alternative et un soutien à la démocratie représentative ne se vérifie pas toujours lorsque l'on examine les niveaux de confiance dans le Parlement ou les partis politiques. Peu élevés en Grèce, ils sont en revanche forts au Danemark et en Suède, où toutes les formes de participation légale (vote, pétition, boycott, manifestation) sont valorisées. Les modalités privilégiées de la participation ne peuvent donc pas être analysées comme des formes de sanctions – positives ou négatives – à l'égard des institutions représentatives.

*Graphique 1. La valorisation du vote et des modes de participation légale par pays en 2008 (en %)*



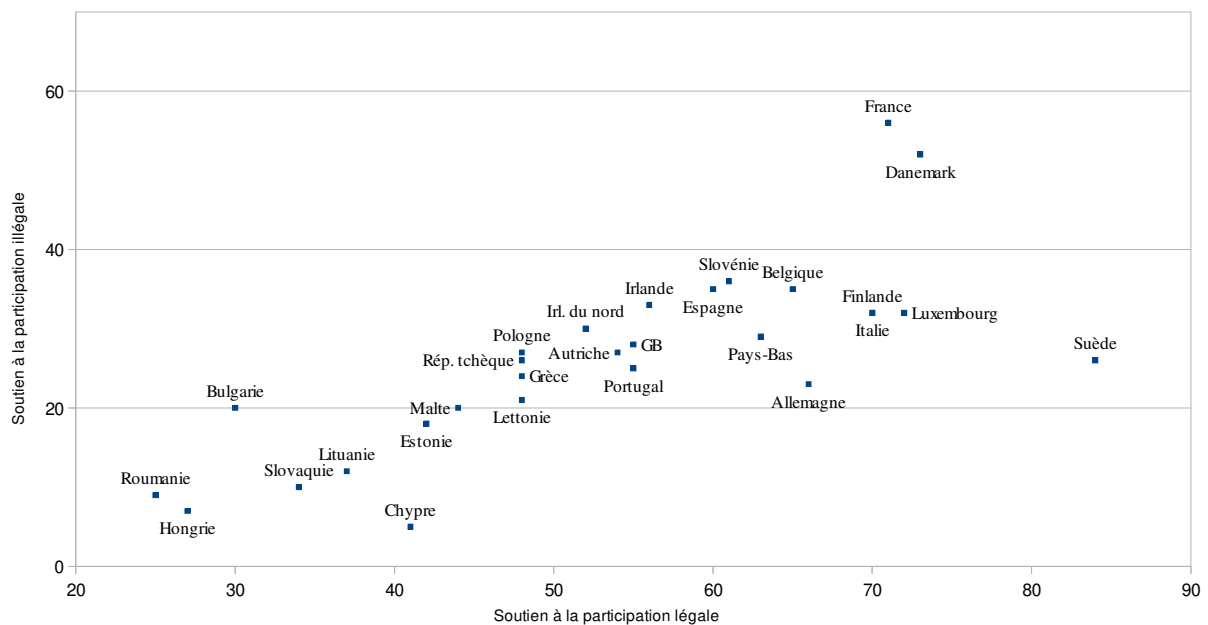
En règle générale, ce sont plutôt les pays où la participation électorale est la plus valorisée que l'on trouve aussi le soutien le plus net aux modes d'action légale alternatifs. Trois ensembles de pays peuvent être distingués : celui des pays très participatifs (Europe occidentale et septentrionale), celui des pays peu participatifs (Europe centrale et orientale ainsi que Portugal, Grande-Bretagne et Irlande du Nord) et celui, plus limité, où la forte

participation électorale ne s'accompagne pas d'autres formes de participation (Chypre, Malte, Grèce).

La corrélation, pays par pays, des niveaux de participation électorale déclarée et de la part de ceux qui valorisent fortement les formes de participation illégales apparaît beaucoup plus faible : dans la grande majorité des pays, quel que soit le niveau de vote déclaré, environ 30 % des personnes interrogées valorisent l'une ou les deux formes de participation illégale. On peut seulement relever deux groupes de pays qui se distinguent de l'ensemble. Le premier comprend le Danemark et la France caractérisés par un niveau élevé de soutien à ces modes d'action et un niveau plutôt important aussi de déclaration de vote. Le second comprend la Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie et Chypre, avec des niveaux moyens ou élevé de valorisation du vote mais un soutien particulièrement faible aux modes d'action illégaux.

Néanmoins, il existe bien une corrélation aussi entre la valorisation des formes de participation légales et illégales, comme l'atteste le graphique 2. C'est dans les pays où les formes de participation légales sont les plus valorisées que les formes illégales le sont également le plus.

Graphique 2. Valorisation de la participation légale et illégale par pays en 2008 (en %)



A travers ces différentes observations, l'Europe apparaît scindée entre les pays de l'ouest et du nord où la participation est valorisée de manière générale et les pays de l'est et, de manière moins marquée, du sud où on trouve à la fois une faible participation électorale et

une faible légitimité des autres formes de participation. Le constat de cette corrélation vient plutôt confirmer que les formes d'implication sont complémentaires et non antagonistes (Barnes, Kaase, 1979). Cela remet en cause certaines analyses d'Inglehart selon lesquelles des pratiques alternatives viendraient se substituer au vote dans une population plus instruite et politisée, désireuse de passer par d'autres formes d'expression, plus directes ou moins délégatives (Inglehart, 1977, p. 293-321 et 1997, p. 308-311). S'il est exact que la période de développement de ces formes de participation coïncide avec celle d'une progression de l'abstention, la participation électorale reste la modalité d'implication la plus fréquente, et l'une des plus valorisées, dans la plupart des pays européens ; la nouveauté est qu'elle se combine désormais avec d'autres pratiques. Cette piste doit néanmoins encore être testée à l'échelle des attitudes individuelles.

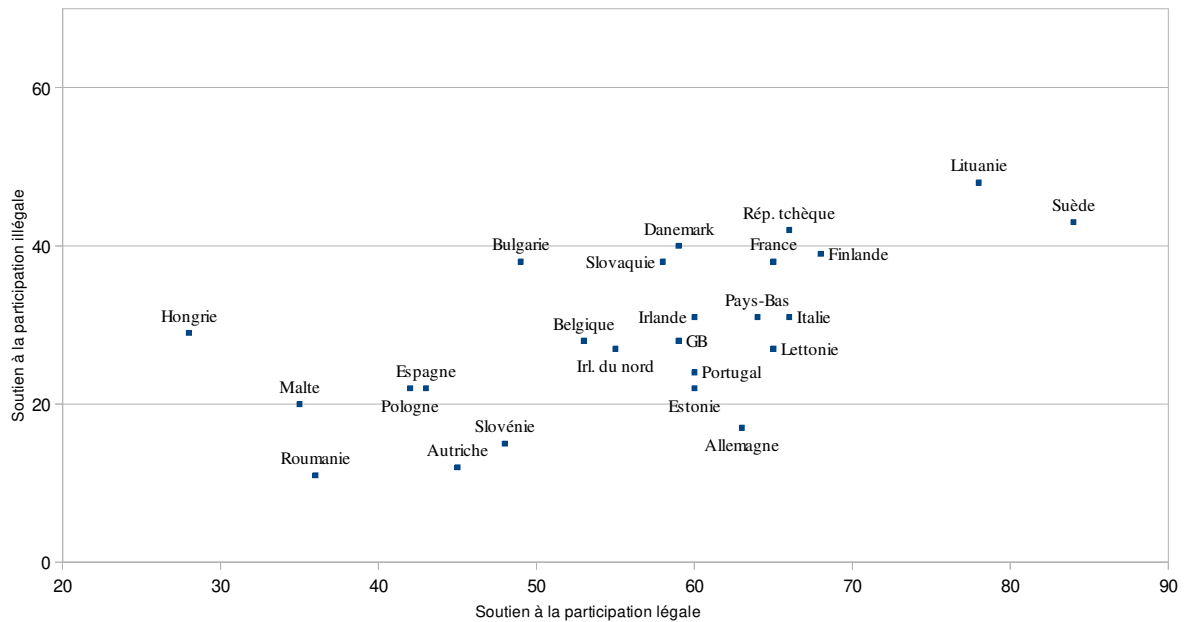
Les mêmes enquêtés considèrent-ils comme légitimes les différentes formes de participation, ou bien existe-t-il un clivage entre ceux qui valorisent des formes d'actions conventionnelles et ceux qui privilégient des modes d'action illégaux ? Le caractère cumulatif des modalités de participation apparaît ici encore clairement. Le vote est très corrélé à l'échelle de participation légale. Plus ou moins mobilisés selon les pays, le vote, la pétition, le boycott et la manifestation constituent des répertoires d'action cohérents ; ils sont complémentaires et non antagonistes. De plus, dans tous les pays, plus on progresse sur l'échelle de participation légale, plus on a de chances de valoriser des modes d'action illégaux. Partout, sauf au Danemark, plus de 95 % de ceux qui se situent en bas de l'échelle de participation légale, se trouvent aussi en bas de l'échelle de participation illégale (positions 0). En revanche, parmi ceux qui valorisent le plus les formes de participation légale (position 3), les niveaux de soutien à un ou deux des modes d'action illégaux dépassent fréquemment les 50 %. Ces premières analyses, à l'échelle des pays et des attitudes individuelles viennent donc confirmer que la distinction entre participation institutionnelle ou conventionnelle et participation dite « protestataire » n'est pas pertinente en 2008.

### **Recul du soutien à la participation à l'est, progression relative à l'ouest**

Le graphique 3, mettant en relation les niveaux de soutien à la participation légale et illégale en 1990, offre une répartition qui tranche singulièrement avec celle que l'on pouvait observer pour 2008. Si la corrélation entre les types de participation est déjà évidente, la distinction entre pays de l'est et de l'ouest n'est pas pertinente en 1990. Certains pays

d'Europe centrale et orientale figurent même parmi ceux où les différents modes de participation sont les plus valorisés (graphique 3).

*Graphique 3. Valorisation de la participation légale et illégale par pays en 1990 (en %)*



Les analyses qui mettent en évidence les effets sur la participation des transformations structurelles des sociétés occidentales depuis les années 1950 (Inglehart, 1977) ne permettent pas d'expliquer les phénomènes observés dans les pays d'Europe orientale entre 1990 et 2008. C'est bien plus sûrement le contexte politique qui donne une clef d'explication de ce fort niveau de valorisation de la participation. Au moment de l'enquête de 1990, plusieurs régimes politiques du bloc de l'Est ont été renversés. Les pays baltes, républiques de l'URSS, ne deviennent indépendants qu'en 1991, mais de nombreux mouvements et contestations s'y sont développés pendant la Glasnost, dans la deuxième moitié des années 1980.

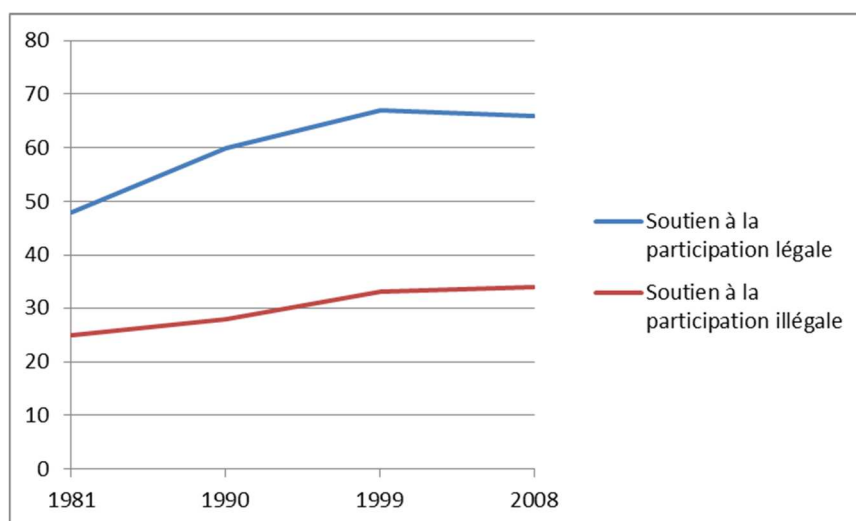
Le contexte sociopolitique permet donc de rendre compte du niveau très élevé de soutien aux différents modes de participation dans ces pays en 1990. Les questions sur la participation y prennent évidemment un sens tout particulier dans une situation de contestation radicale du régime politique. C'est d'ailleurs dans ces pays que l'on trouve le plus de réponses favorables à la proposition « Il faut changer radicalement toute l'organisation de notre société par une action révolutionnaire ». Cette position est défendue par 22 % des Bulgares et des Estoniens, 31 % des Lettons et des Lituaniens, tandis que la moyenne européenne est de 6,5 %. S'il reste relativement élevé, le niveau de ces réponses diminue dans les pays d'Europe centrale et orientale lors des enquêtes suivantes – 10 % en Lituanie et 17 %



en Lettonie en 2008 par exemple – tandis qu’il progresse dans certains pays d’Europe occidentale – 13 % au Portugal et 16 % en France en 2008.

Pour les pays d’Europe occidentale, on retient ici les pays qui ont participé à l’ensemble des vagues d’enquête depuis 1981. Les analyses des mouvements sociaux précédemment évoquées pourraient laisser envisager un soutien croissant aux modes d’action alternatifs sur lesquels les enquêtés sont appelés à se prononcer. Si cette tendance se vérifie globalement entre 1981 et 2008, dans la plupart des pays, le détail des résultats des différentes vagues d’enquêtes révèle un autre phénomène (graphique 4).

*Graphique 4. Evolution du soutien aux modes de participation légale et illégale en Europe occidentale (9 pays comparables) entre 1981 et 2008 (en %)*



Partout, sauf en Espagne, la valorisation des modes de participation légale cesse de progresser entre 1999 et 2008. Il en va de même pour le soutien aux formes de participation illégale sauf en France, en Espagne et en Allemagne. Ces phénomènes interrogent sur un éventuel retournement de tendance par rapport à la progression antérieure du soutien à la participation et à l’élargissement des répertoires d’actions. Les prochaines vagues d’enquêtes permettront de le préciser. Cette rupture invite encore à souligner les effets du contexte politique. Au-delà des transformations structurelles des sociétés sur le long terme, des facteurs politiques plus conjoncturels peuvent travailler les conceptions de la participation. C’est en partie ce que les données sur la politisation permettent de voir.

## **LA POLITISATION, CONDITION DE LA PARTICIPATION ?**

La politisation, entendue comme intérêt pour la politique, est saisie à travers trois questions, l'une portant directement sur l'intérêt pour la politique, la deuxième sur l'importance que les personnes interrogées accordent, dans leur vie, à la politique et la troisième sur la fréquence des discussions politiques. Ces trois variables sont retenues pour élaborer une échelle de politisation, qui permet une comparaison depuis 1990.

### **Des rapports à la politique très hétérogènes parmi les Européens**

Un premier état des lieux montre, en 2008, des niveaux de politisation très diversifiés selon les pays. Seulement 34 % des Lituaniens ou des Roumains sont très politisés (positions 2 et 3 de l'échelle) tandis que 74 % des Suédois le sont. Globalement, on observe un niveau de politisation relativement faible en Europe de l'est et du sud (Portugal, Espagne) tandis qu'il est un peu plus élevé en Europe de l'ouest et nettement plus fort dans certains pays d'Europe du nord et du centre ouest, en particulier en Allemagne, en Autriche, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède.

La part de politisés était globalement au même niveau en 1990 (50 %), mais le panorama était sensiblement différent. Si l'Allemagne et les Pays-Bas faisaient déjà partie des pays où la part de très politisés était la plus élevée, c'était en Bulgarie (74 %), Lettonie (79 %), Lituanie (76 %), République tchèque (74 %) et, dans une moindre mesure en Estonie (63 %) et en Slovénie (58 %) que la politisation était la plus marquée. Cette effervescence politique du début des années 1990 dans les pays de l'est, qui se lit dans le haut niveau de politisation et de soutien à la participation, a cependant rapidement laissé place à un désintérêt et parfois un rejet de la politique, observable lors de l'enquête de 1999. La politisation a ensuite de nouveau augmenté dans certains de ces pays (Estonie, Lettonie, République tchèque, Hongrie). En revanche, entre 1990 et 2008, l'intérêt pour la politique a plutôt eu tendance à progresser dans les pays d'Europe du sud – où il était particulièrement faible – et d'Europe occidentale et septentrionale.

Dans chacun des pays, le rapport à la politique, en lien avec le sentiment de compétence politique (Gaxie, 1978), n'est pas homogène. Partout, les femmes se montrent moins politisées que les hommes. L'écart entre hommes et femmes est relativement limité par endroits – 3 points en Lettonie, 6 en Grande-Bretagne, 7 en France et en Suède – mais il est parfois très marqué, comme en République tchèque (19 points), au Portugal (22 points) ou à Chypre (23 points). Ces écarts peuvent renvoyer à des conceptions différentes des rôles

sociaux, de la sphère publique et de la division du travail politique. On n'observe pas de tendance nette depuis 1990 dans l'évolution de cette partition des rôles.

Dans tous les pays, le rapport à la politique varie en fonction de l'âge. Souvent assez faible parmi les plus jeunes, le niveau de politisation tend partout à augmenter avec l'âge, puis de nouveau à diminuer parmi les plus âgés (sauf en Estonie, en Finlande et au Luxembourg). Le phénomène est plus ou moins net selon les pays mais la tendance reste globalement la même. On peut l'expliquer par un sentiment de compétence qui progresse avec l'âge et l'expérience politique, donc par un effet de cycle de vie, doublé par un effet de génération, les répondants nés dans les années 1940-1950 se situant durablement à un niveau de politisation assez élevé. Il n'apparaît pas que les niveaux de politisation tendraient à se rapprocher parmi les générations les plus jeunes, ce qui, à termes, pourraient laisser envisager une convergence des valeurs politiques entre pays européens (Roudet, 2009).

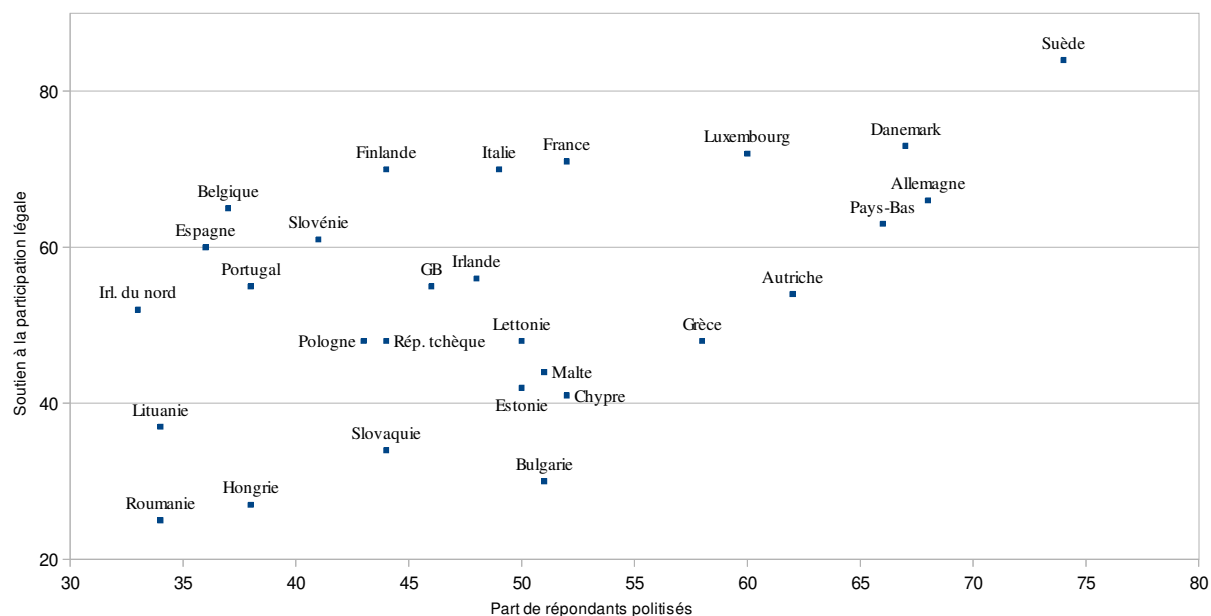
Plus encore, le niveau d'étude apparaît comme un excellent prédicteur du niveau de politisation : dans tous les pays sans exception, la corrélation est nettement positive. Elle est la plus élevée en Europe de l'Ouest (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Grande-Bretagne). La politique à laquelle se réfèrent les personnes interrogées renvoie donc à un domaine qui semble nécessiter certaines compétences, en partie liées au niveau d'études.

Dans la plupart des pays, la situation d'emploi est aussi corrélée à la politisation : c'est parmi ceux qui ont un emploi à temps plein que l'on trouve la plus grande part de politisés, puis viennent ceux qui ont un emploi à temps partiel et enfin les chômeurs. On note enfin que, dans tous les pays, les femmes au foyer se disent bien moins intéressées par la politique que les actifs et que les actives. On retrouve donc dans la plupart des pays européens, quel que soit le niveau global de politisation, un effet de renforcement de l'intégration socio-économique sur l'intérêt pour la politique.

### **Des rapports variés entre politisation et participation selon les pays**

Si on met en relation, pays par pays, le niveau de politisation et celui de valorisation des différentes formes de participation, la corrélation n'apparaît nettement qu'en 2008 pour la participation électorale et pour les modes de participation légale (graphique 5).

Graphique 5. Politisation et soutien à la participation légale en 2008, par pays (en %)



Il apparaît ainsi que ce sont les pays où la politisation est la plus répandue que ces formes de participation sont le plus valorisées. Pour les vagues d'enquête antérieures et pour la participation illégale, la corrélation n'est pas probante à l'échelle des pays. En revanche, si on s'intéresse aux corrélations à l'intérieur de chaque pays, on observe un lien assez fort entre la politisation et les différents modes de participation. De manière générale, plus on est politisé et plus on considère comme légitimes les diverses formes de participation politique, sauf à Chypre et en Belgique, où le vote est obligatoire. Dans une majorité de pays, la corrélation entre politisation et formes alternatives de participation légale est même supérieure à la corrélation entre politisation et vote. En revanche, ce qui confirme ce que l'on observait à l'échelle agrégée des pays, la corrélation est bien moins forte avec les modes de participation illégale.

Quelle que soit la vague d'enquête considérée, en Europe occidentale, les plus politisés manifestent un soutien élevé aux différentes formes de participation légale. Les fluctuations sont en revanche importantes parmi ceux qui sont peu intéressés par la politique. Ainsi, le recul du soutien à la participation entre 1999 et 2008 tient essentiellement aux positions des moins politisés. L'illustration la plus nette se trouve en Suède, où la part des plus politisés soutenant la participation légale recule de 5 points seulement entre 1999 et 2008, passant de 94 à 89 %, tandis que la part des moins politisés valorisant ces formes de participation baisse de 25 points, de 94 à 69 %.

De même, pour toutes les vagues d'enquêtes, les écarts entre pays sont relativement faibles si on s'intéresse aux enquêtés politisés et sont en revanche plus marqués parmi ceux qui entretiennent un rapport plus distant à la politique. Autrement dit, les écarts de valorisation de la participation selon les pays s'expliquent en grande partie par l'attitude des moins politisés. Par exemple, en 2008, la Finlande et la Grande-Bretagne ont des niveaux de politisation comparables – respectivement 44 et 46 % de politisés – et les différences parmi les répondants politisés quant à leur soutien à l'égard de la participation légale restent relativement faibles – 78 et 71 %. En revanche, 63 % des Finlandais pas ou peu politisés valorisent la participation tandis que 42 % seulement des Britanniques le font.

Parmi les politisés, les attitudes sont donc à la fois relativement stables et proches entre elles d'un pays à l'autre. A l'inverse, parmi les moins politisés, les évolutions d'une enquête à l'autre comme les différences entre pays sont assez fortes.

## **PARTICIPATION ET SOUTIEN AU SYSTEME DEMOCRATIQUE**

Le soutien au système politique démocratique s'accompagne-t-il d'une valorisation de la participation sous ses différentes formes ? Au contraire, l'approbation de certaines modalités de participation exprime-t-elle une insatisfaction à l'égard du système ?

### **Du soutien diffus au soutien spécifique**

Une série de questions permet de saisir la manière dont les personnes interrogées envisagent le système politique, son fonctionnement et ses limites. Ce sont par exemple les questions sur la confiance dans les institutions, dont certaines sont présentes depuis 1981, mais également des questions sur la démocratie, introduites en 1999. On propose ici d'examiner la gradation des soutiens, du niveau le plus diffus au plus spécifique (Easton, 1965).

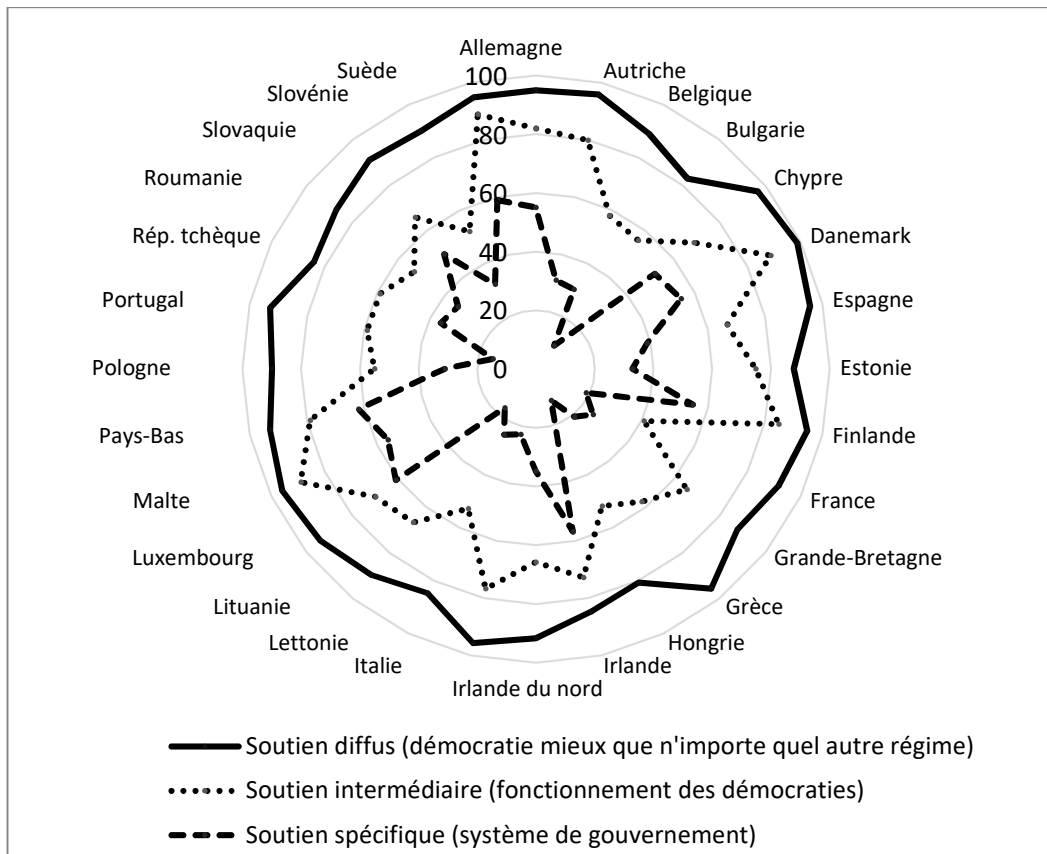
On retient pour le soutien diffus la part de personnes se disant plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec la proposition : « La démocratie peut poser des problèmes mais c'est quand même mieux que n'importe quelle autre forme de gouvernement » (tout à fait et plutôt d'accord). Les scores par pays sont particulièrement élevés, allant de 81 en Hongrie à 99 au Danemark.

A un niveau un peu moins diffus, une échelle est forgée à partir de trois propositions : « En démocratie, le système économique fonctionne mal », « Les démocraties ont du mal à

prendre des décisions, il y a trop de disputes » et « Les démocraties ne savent pas bien maintenir l'ordre ». Il s'agit, pour les personnes interrogées, d'apprécier le fonctionnement du système politique en général, mais on peut faire l'hypothèse que les réponses renvoient aussi à la situation spécifique de leur pays. On considère, comme position de soutien intermédiaire à la démocratie, les désaccords exprimés sur au moins deux des trois propositions (donc l'affirmation selon laquelle les démocraties fonctionnent bien sur au moins deux des trois critères). Son niveau va de 41 % en France à 89 % au Danemark, à Malte et en Suède.

Le soutien le plus spécifique est saisi à travers la réponse à la question « Il existe différents points de vue sur le système de gouvernement de ce pays. Veuillez utiliser cette échelle pour me dire, selon vous, comment vont les choses : 1 signifie que cela va très mal, 10 signifie que cela va très bien ». Les positions retenues sont celles allant de 6 à 10. La part de satisfaits s'échelonne de 10 % en Bulgarie à 61 % au Luxembourg. On peut rapprocher cette question de celles sur la confiance dans les institutions. La confiance dans le parlement va ainsi de 11 % en Bulgarie à 70 % au Danemark. Ces indicateurs de soutien spécifique peuvent tout autant traduire une confiance dans les institutions qu'un soutien à la majorité en place. Cependant, ils nous renseignent aussi à ce titre sur la manière dont la satisfaction ou le mécontentement à l'égard de la majorité au gouvernement peut plus largement affecter l'adhésion au système politique (Dompnier, Magni-Berton, 2012).

Graphique 6. Soutiens diffus et spécifiques à la démocratie en 2008 (en %)



Comme l'avait montré Easton, les types de soutien peuvent être hiérarchisés et plus le niveau est diffus, plus le soutien est fréquent. L'adhésion est élevée dans certains pays dans tous les domaines (en particulier Luxembourg, Pays-Bas et Suède) tandis qu'elle tend à faiblir dans d'autres pays à mesure que l'on va vers des niveaux plus spécifiques. Le tableau ci-dessous doit ainsi être lu comme une échelle hiérarchique : les pays où le soutien est faible dès le niveau 1 (diffus) présentent un soutien faible aux niveaux 2 et 3 (soutien intermédiaire et spécifique) ; ceux où le soutien est faible au niveau 2 connaissent aussi un soutien faible au niveau 3.

Tableau 1. Seuils de soutien à la démocratie en 2008

Soutien faible à partir du niveau 1 (soutien diffus)	Soutien faible à partir du niveau 2 (soutien intermédiaire)	Soutien faible au niveau 3 (soutien spécifique)
Bulgarie	Belgique	Autriche
Hongrie	France	Estonie
Lettonie	Grèce	Grande-Bretagne
République tchèque	Pologne	Irlande du nord
	Portugal	Italie
	Roumanie	Lituanie
	Slovénie	Slovaquie

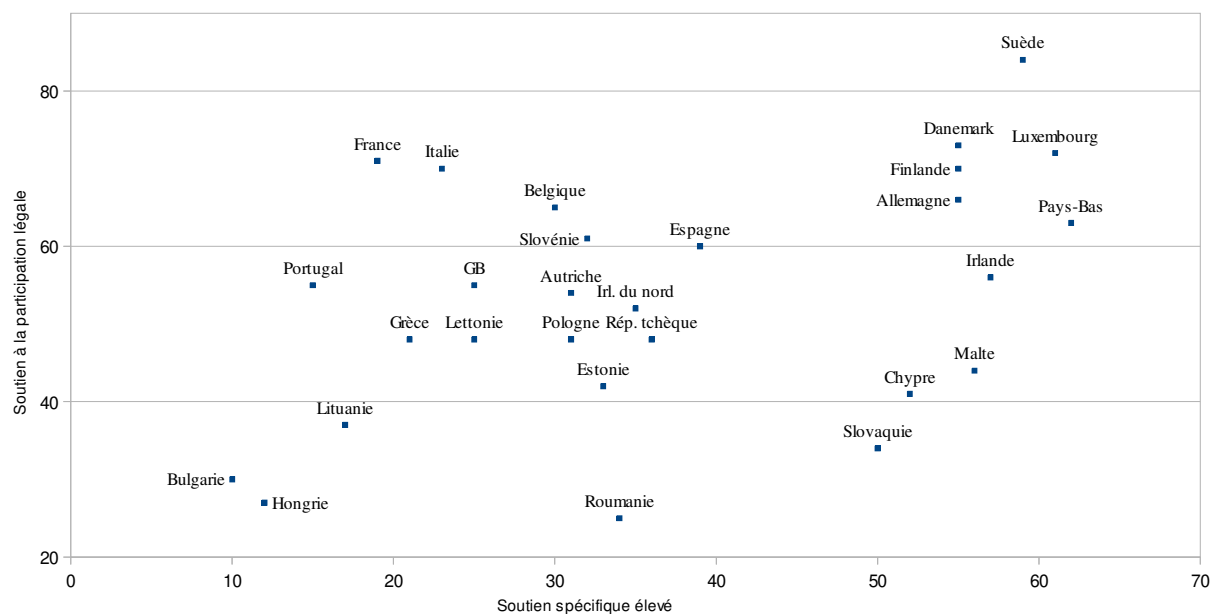
Si l'adhésion à la démocratie est plus ténue dans les pays d'Europe centrale et orientale, les situations sont très différentes entre la Bulgarie et la Hongrie d'une part, où les positions critiques sont particulièrement marquées, et l'Estonie d'autre part, où l'adhésion aux principes et au fonctionnement des démocraties est très répandue. Ces pays ne peuvent donc pas être traités en bloc. De même, la position dans ce tableau de la France, de la Grèce, le Portugal et de la Belgique permet de souligner que le soutien au système démocratique n'a rien d'une évidence dans les pays occidentaux.

### **La participation, marque de soutien ou de mécontentement à l'égard du système politique ?**

Si on compare les pays entre eux, en règle générale, la valorisation de la participation légale est d'autant plus forte que le soutien, diffus ou spécifique, à la démocratie est élevé. En revanche, il n'existe pas de lien univoque entre soutien à la démocratie et à la participation illégale. On relève par ailleurs quelques exceptions quant à la participation légale : sa valorisation est élevée dans certains pays où le soutien spécifique à la démocratie est plutôt faible (France, Italie). A l'inverse, l'adhésion au système politique peut être fort mais l'attachement la participation relativement limité, en particulier à Malte, à Chypre et en Slovaquie (graphique 7).



Graphique 7. Soutien spécifique à la démocratie et à la participation légale par pays en 2008



Au sein de chaque pays, le premier constat est celui d'une corrélation limitée entre les deux échelles de valorisation de la participation et les différents indicateurs de soutien au système démocratique. Les coefficients ne sont jamais aussi élevés que ceux que l'on observait avec l'échelle de politisation. L'intérêt pour la politique semble donc, davantage que le soutien au système démocratique, expliquer la valorisation de la participation.

Dans presque tous les pays, les plus satisfaits du fonctionnement des démocraties (soutien intermédiaire) soutiennent un peu plus que les autres la participation légale. La valorisation de formes de participation alternatives au vote apparaît donc plutôt comme la marque d'une adhésion au système démocratique. On doit relever des exceptions : en Irlande et à Malte, ceux qui ne sont pas satisfaits du fonctionnement de la démocratie soutiennent davantage que les autres la participation légale comme illégale. En Allemagne, les insatisfaits sont surtout plus prompts à valoriser la participation illégale. Elle semble y être, plus qu'ailleurs, associée une contestation radicale du système politique. On relève aussi une corrélation assez élevée à Malte et en Allemagne entre le soutien à la participation illégale et l'opinion selon laquelle il faut changer la société par une action révolutionnaire.

L'insatisfaction à l'égard du système de gouvernement du pays (soutien spécifique) est davantage corrélée au soutien aux différentes formes de participation, mais pas de la même manière selon les pays. Les mécontents valorisent plus que les autres la participation illégale en Finlande, en Italie, au Danemark, en France, en Irlande, en Grèce et en Allemagne. En Italie, au Danemark et en Irlande, les mécontents valorisent aussi davantage que les autres la

participation légale. La participation est donc associée, dans ces pays, à une position critique à l'égard du mode de gouvernement du pays. L'action politique, sous toutes ses formes, y semble envisagée comme une manière de peser sur le gouvernement, ce qui ne signifie pas, sauf en Irlande, que le système démocratique y est contesté. Dans certains de ces pays, l'Italie et la France notamment, la valorisation des différentes modalités de participation est d'ailleurs corrélée au soutien diffus à la démocratie, mais de manière positive cette fois.

Cette dernière observation invite à interroger la place que peuvent occuper, dans les différents pays, les « critical citizens » étudiés par Pippa Norris (2011), ces citoyens manifestant un fort attachement de principe à la démocratie et éprouvant une insatisfaction d'autant plus grande à l'égard de son fonctionnement concret et de ses institutions que leurs attentes sont fortes. Ce sentiment de « déficit démocratique » se traduirait par un niveau élevé de participation non institutionnelle, légale et parfois illégale. Dans certains pays, c'est en effet parmi ceux qui manifestent le plus fort soutien au système démocratique mais qui sont le plus insatisfaits du système de gouvernement du pays que l'on trouve la valorisation de la participation légale et illégale la plus élevée. On l'observe de manière très nette au Danemark, en Finlande, en France, en Grèce, en Irlande, en Italie. Par exemple, au Danemark, 88 % de ces « démocrates insatisfaits » soutiennent la participation légale, tandis que les « démocrates satisfaits » ne sont que 68 % à valoriser ces formes d'action. Au Danemark toujours, la participation illégale est soutenue par 70 % des « démocrates insatisfaits » mais seulement par 45 % des « démocrates satisfaits ». A partir de données différentes de celles employées par P. Norris, on parvient donc de la même manière à mettre en évidence le soutien à la participation parmi les « critical citizens ». Mais il faut souligner que cela ne se vérifie que dans certains pays d'Europe occidentale. Dans de nombreux pays, il n'y a pas de différence de soutien à la participation entre démocrates satisfaits et insatisfaits. Parfois même, comme en Autriche, les « démocrates satisfaits » valorisent plus la participation légale (71 %) ou illégale (34 %) que les « démocrates insatisfaits » (54 et 26 %). L'insatisfaction et le déficit démocratique ressenti ne débouchent pas partout sur un renforcement du soutien à l'action politique.

Ces derniers constats confirment l'intérêt de croiser les différents niveaux d'observation et de tenir compte tout à la fois de l'échelle agrégée des résultats par pays, qui permet de mettre en évidence des tendances nationales fortes, et de l'échelle des réponses individuelles, qui permet de saisir des groupes aux valeurs politiques distinctes au sein de chaque pays. Certaines variables, on l'a vu, sont partout corrélées au rapport à la politique (âge, niveaux de diplôme, activité). Dès lors, les différences de valeurs politiques entre pays peuvent en partie

renvoyer à des effets de structures sociales, aux caractéristiques démographiques et socio-économiques de chacun d'entre eux. Toutefois, à structures sociales comparables, des valeurs politiques différentes se dessinent, qui renvoient à des histoires et à des contextes nationaux spécifiques. De là, comment appréhender aujourd'hui les travaux d'Almond et Verba ? Peut-on identifier des cultures politiques nationales ? Partant des valeurs examinées dans ce chapitre, il est possible de distinguer six ensembles de pays (tableau 2).

*Tableau 2. Regroupement des pays selon la valorisation des différentes modalités de participation, la politisation et le soutien à la démocratie, en 2008<sup>3</sup>.*

<b>Répertoire</b> (participation valorisée)	<b>Restreint</b> (légale seulement)	<b>Étendu</b> (légale et illégale)		<b>Faible</b> (aucune)
<b>Politisation</b>	+	+	-	-
	(1)	(2)	(3)	(5)
Soutien étendu à la démocratie	Allemagne Autriche Pays-Bas Suède	Danemark Luxembourg	Espagne Finlande Irlande Italie	Chypre Estonie Gde-Bretagne Irlande du Nord Lituanie Malte Slovaquie
Soutien limité à la démocratie			(4) Belgique France Slovénie	(6) Bulgarie Grèce Hongrie Lettonie Pologne, Portugal Rép. tchèque Roumanie

Les groupes 1 et 2, qui se rapprochent de la culture civique participante, comprennent tous les pays où le niveau de politisation est le plus élevé. Un fort intérêt pour la politique s'accompagne toujours d'une satisfaction à l'égard de la démocratie (le contraire n'étant pas vrai). La différence entre les deux groupes tient au type de participation valorisé. Les formes de participation illégales sont tout particulièrement rejetées en Allemagne et en Suède, où elles ne sont valorisées que par les plus critiques à l'égard de la démocratie (faible soutien diffus). Les caractéristiques du troisième groupe révèlent cependant que la participation peut être valorisée dans des pays où le niveau de politisation est relativement faible, mais où le soutien à la démocratie est plutôt fort. On peut alors envisager que, plus qu'à une marque d'implication politique, le soutien à la participation corresponde à un soutien de principe à un

<sup>3</sup> Le tableau est constitué à partir des données agrégées à l'échelle des pays. Il combine les tendances fortes dans chacun des pays concernant les formes de participation valorisées, la politisation et le soutien à la démocratie. Les catégories « vides » ne figurent pas dans le tableau (par exemple la combinaison entre répertoire restreint et faible politisation).

système politique. La valorisation de la participation n'est cependant pas le propre des pays où le niveau de soutien à la démocratie est le plus fort, comme l'atteste le quatrième ensemble. Les deux derniers groupes divergent sur le rapport à la démocratie mais ont en commun la faible valorisation de la participation, avec des niveaux de politisation faibles ou moyens.

Dans cette perspective, il serait sans doute possible de confirmer les glissements observés en 1980, dans le second ouvrage d'Almond et Verba, à propos de l'Allemagne, de l'Italie et de la Grande-Bretagne. Cependant, au terme de ce chapitre, il semble indispensable de souligner la diversité des valeurs politiques au sein de chacun des pays. Si des valeurs dominantes peuvent être repérées, les typologies nationales s'avèrent trop englobantes pour rendre compte, seules, de cette hétérogénéité et de la complexité du rapport au politique et à la participation. Les répondants les plus politisés à travers toute l'Europe ont davantage de similitudes entre eux qu'ils ne partagent les opinions politiques de leurs concitoyens. Enfin, les travaux menés sur les mouvements sociaux montrent que les répertoires d'actions ne peuvent être pensés en dehors des contextes particuliers, des organisations et des rapports de forces dans lesquels ils se déploient. L'un des intérêts de mettre en évidence les valeurs politiques qui prévalent dans les différents pays est alors de permettre d'interroger comment les « cadres culturels » (Taylor, Van Dyke, 2004) des organisations s'articulent avec ces valeurs, les rencontrent ou s'y heurtent et comment les mouvements sociaux sont aussi travaillés par cet espace des possibles répertoires d'action.